55me Année — Nouvelle série — N° 217 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 11 MARS 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

La Croix d'Officier de la Légion d'Honneur à M. Emile PARET

Pour une remise solennelle de décoration, notre petit Hôtel de Ville était en fête Dimanche dernier. Son large vestibule était garni de feuillages, de plantes vertes et de beaux phénix, avec des trophées de drapeaux. Un épais tapis d'escalier dissimulait un peu les vieux moellons abimés. La salle d'Honneur et des Mariages était ouverte à deux battants. Un public choisi et venu sur invitation, commençait à s'y presser. De belles touffes d'œillets d'un beau grenat foncé avaient été disséminées avec le meilleur goût et à profusion. sur la table des séances de notre Assemblée Municipale et sur un coussin brodé aux armes Sisteronnaises étaient épinglées la Croix de Guerre de la Ville avec étoile de vermeil, et « la Rosette de moire au ruban pourpre. » Celle-ci allait être décernée officiellement à notre premier magistrat, M. Emile Paret, qui compte plus de 25 années d'exercice, Vice-Président du Conseil Général des Basses-Alpes, Président de la Commission des Finances du département.

Toutes les autorités du département avaient tenu à honorer de leur présence effective cette symbolique cérémonie. M. Tomasi, Préfet des Basses-Alpes et son Secrétaire Général M. Solier, M. Degrave, Sous-Préfet de l'arrondissement pour lequel tout ce qui touche Sisteron ne saurait être étranger, M. Binche, Chef de Cabinet du Préfet, M. Borrély, Président de l'Assemblée Départementale, M. le Sénateur Aubert, M. Camille Reymond, ancien député, le dévoué Maire et Conseiller Général de Château-Arnoux, M. Maurice Blanc, Maire de Mison, M. Gaston Bruschini, Conseiller Général de Noyers, le Conseil Municipal de Sisteron et d'autres nombreuses personnalités.

Mais chacun s'était effacé devant un grand mutilé de l'autre guerre et aux deux jambes amputées, M. Rostagne. Il arborait modestement les mêmes glorieux insignes que ceux qu'il allait remettre, et nous écoutâmes religieusement les discours successifs d'une sobre et virile éloquence et précédés d'une allocution chaleureuse de M. Maffren, 1er adjoint, et suivis d'un remerciement non moins ému de M. Paret, le récipiendaire.

Mais voici qu'avec leur intrépidité coutumière, nos Amateurs Cinéastes MM. Bernard, Ducarre et Meynard, « l'objectif à la main », braquèrent avec ensemble leurs appareils les plus fragiles et leurs petites caméras les plus indiscrètes, afin de fixer pour l'avenir tous les détails de cette scène pittoresque en se livrant à une fusillade aux éclairs de magnésium.

Le Chef de Musique Dollet, qui avait dépêché un émissaire pour l'avertir du moment propice et qui avait groupé dans le vestibule tous ses « Touristes des Alpes » faisait attaquer une « Marseillaise » vibrante et retentissante qui figeait aussitôt à l'habituel et religieux garde à vous les spectateurs impressionnés.

Sur le même palier nous aperçûmes, rangées en bataille, dans la pièce voisine, de gentes et accortes soubrettes devant une table de lunch des plus somptueuses et des mieux garnies. Et les plateaux de petits fours et de gâteaux commencèrent à circuler en bon ordre et sans la moindre bousculade.

Le hasard m'avait placé aux côtés de notre ami Donzion qui porte allègrement, on le sait, sa verte vieillesse et, tandis qu'une jolie serveuse lui tendait gentiment une tartelette aux cerises, un moka praliné avec un choux à la crême : « je préfèrerai un peu d' « oli », un peu d'huile pour faire descendre le tout, répliqua notre bon farceur. Je préfèrerai, mon enfant, un autre doigt de ce Mont-Bazillac, répéta-t-il en lui tendant son verre ». Et je lui glissais à l'oreille et en lui poussant le coude: « allez-y de votre chanson ». Ce brave Donzion avait encore la voix juste, forte et bien timbrée. La chaleur du Mont-Bazillac accrue d'une coupe de champagne qui n'était pas de la tisane, l'avait mis en verve et il devait être l'autre héros applaudi de cette petite fête. C'est qu'il nous chanta « Les glous-glous du petit vin doux », « Le Bal à l'Hôtel-de-Ville » et la « Soirée chez le Ministre ».

Mais la jeunesse, avec les traits agréables du chanteur Maimone, reprit vite ses droits. Emile Biboud, à la très jolie voix, nous soupira également la romance et le concert improvisé reprit de plus belle avec le concours gracieux d'une jolie serveuse des petits fours et qui ne fut pas trop intimidée.

Les sévères photos et les sévères portraits des anciens Présidents de la République, Carnot, Gambetta, Thiers, semblaient sidérés, mais cette petite sauterie fut des plus réussie. Le brave Donzion avait déclenché le mouvement et l'on se mit à pousser de force le fantaisiste Burle, un des rois du Quadrille et qui, dans le dernier Corso, affublé d'une robe de Mandarin, représentait un chinois numéro 1, et il nous récita un plaisant monologue assaisonné de quelques poivrades avec sa lettre à la Tante Clarisse.

Après une pareille débauche, ma Muse ne pouvait décemment improviser un compliment de médiocre poète et mes félicitations personnelles ne pouvaient être que superflues. Et ne valait-il pas mieux rester sur la première impression des discours prononcés ayant fait ressortir cette figure avenante et cette physionomie cordiale de M. Paret, mais surtout son caractère de mesure, de pondération et qui nous montre une fois de plus que les vrais méridionaux basalpins et sisteronnais sont des gens concentrés, ennemis de tous les bavardages inutiles où se complaisent les péroreurs habituels et les phraseurs.

Mais je croirai blesser la modestie bien connue de M. Paret en lui offrant ici quelques-unes de mes rimes et peut-être les acceptera-t-il pour lui seul, et voici simplement le début d'un hommage que j'aurais voulu lui transmettre l'autre jour.

Trente ans de vie publique est un peu de l'histoire
Trente ans de vie publique et n'est-ce point assez
Pour venir souligner d'un signe péremptoire
Trente ans de dévouement, de services passés
Sisteron par deux fois reçut sa double gloire
L'an dernier cette Croix aux glaives enlacés
Puis dans l'un de ses fils, les mieux récompensés
L'autre insigne d'honneur sur son ruban de moire.

Hippolyte SUQUET.

Pour la Mi-Carême

Grande Nuitée Dansante

Parée - Masquée - Travestie

C'est Jeudi 16 Mars qu'aura lieu aux Variétés-Dancing, le grand bal de la Mi-Carême tant attendu par notre dynamique jeunesse.

Ce bal organisé par le Comité des Fêtes après entente avec M. Chaffoie, le sympathique Directeur des Variétés, obtiendra sûrement un grand succès par la variété des travestis qui viendront, par leur présence, rehausser le succès de cette soirée dansante qu'animera le grand orchestre LOLITO d'Avignon avec un répertoire varié et diabolique.

Lettre ouverte à mon ami Titin Brisemotte

Marseille, le 7 Mars 1950.

Mon Cher Titin,

Ce n'est pas encore pour aujourd'hui que nous aurons la Paix ; le panier de crabes qu'est devenu le monde est en ébullition constante, les crustacés en folie se déchirent à belles pinces. Scandales d'ici, vols à main armée de partout, pugilats à la Chambre, batailles en maints endroits.

Grèves légitimes ou non, tous sujets d'inquiétude ou de mécontentement. Comment passer au travers de tout ça sans se déchirer ou se salir ?

Aussi, mon vieil ami, pour une fois nous abandonnerons, si tu veux, ces sujets de tristesse. Je vais essayer de te faire sourire en te racontant une histoire vécue. Voilà :

Mon amie Jeannette est une gentille institutrice chargée de la classe enfantine d'une Ecole Publique ; comme elle est très maternelle, elle aime bien tous ses moins de 5 ans qui le lui rendent bien ; elle est, pour eux le Bon Dieu qui fait pleuvoir, l'ange qui sèche les pleurs, les nez et... le reste ; elle a, pour çà, un tour de main inimitable.

Ils écoutent attentivement ses leçons de choses et, comme ils ne savent pas lire, ils enregistrent religieusement et mécaniquement, comme le curé, tout ce qu'elle leur dit.

La semaine dernière la petite Germaine — Mémène pour ses intimes — elle a 2 ans 1/2, Mémène oublie de lever à temps son doigt vers la maîtresse et spontanément elle éclate en sanglots bruyants car elle vient de tapisser copieusement, du produit total d'une digestion parfaite, ce que nos aïeux les Gaulois appelaient leurs braies.

Le grand Gégène — 3 ans 1/2 — qui est à côté, se bouche le nez de la main gauche et lève un doigt de la main droite. Dans une clameur de détresse il s'écrie : Maîtresse ! Maîtresse !

Jeannette accourt, lève ses deux bras au ciel, jette un regard fulgurant et faussement courroucé sur la coupable attérée et, d'un geste habile, se met en devoir d'opérer en jetant au plafond cette apostrophe : c'est une catastrophe !

Gégène qui a enregistré, considère le corps du délit et répète en écho infidèle : c'est une cacastrophe !

A 2 jours de là, Mémène, que le précédent avatar n'a pas trop assagie, assise haut perchée sur son banc de classe, fait entendre soudain un bruit de cataracte qui s'écoule.

Gégène, assis à ses côtés, levant ses pieds pour ne pas subir l'inondation, lève aussi, de toute son énergie, ses deux bras en détresse et, comme un qui sait et se souvient, il s'exclame outré : Maîtresse ! cette fois c'est une Pipistrophe !

Et voilà, vieux Titin, une petite histoire pour te faire sourire et te faire oublier pendant quelques secondes, les vilainies du temps présent.

A la prochaine, cher ami.

Louis SIGNORET

HISTORIQUE des « Touristes des Alpes »

par A. PELLEGRIN

(suite)

Passage du Président Carnot à Sisteron

Samedi 26 Avril 1890, à 8 heures du matin, le cortège se forme Place de la Mairie pour se rendre à la gare En tête le Maire et son Conseil Municipal, la Société Mutuelle des ouvriers chapeliers de la fabrique Maldonnat, les membres des cercles du Progrès, de la Fraternité, des Agriculteurs, etc...

La musique des Touristes des Alpes précède le cortège en jouant des pas redoublés, entrainant ainsi le cortège et sa suite et toute la partie valide de la population sisteronnaise.

L'arrivée du train présidentiel est signalée par une salve d'artillerie et les Touristes font entendre « La Marseillaise ». Le Maire souhaite la bienvenue au Président de la République.

Trois gracieuses jeunes filles sisteronnaises, élégamment vêtues aux couleurs nationales, Mlles Gabrielle Chauvin, Marie Canton et Juliette Pauchon, s'approchent alors respectueusement du Président Carnot, et lui offre chacune un magnifique bouquet et lui adressent un compliment bien tourné. M. Carnot les remercie et embrasse ces jeunes filles.

Ensuite un délégué des Touristes des Alpes, accompagné de son président M. Turin, au nom de cette Société Musicale présente au Chef de l'Etat un superbe bouquet et le Président des Touristes s'exprime en ses termes :

« Monsieur le Président, permettez à la Société des Touristes des Alpes de vous offrir cet humble témoignage et son vif attachement à la République et de la profonde sympathie que vous lui inspirez ». M. le Président Carnot remercie en quelques paroles bien senties.

Après les cérémonies d'usage, le Président regagne son wagon-salon, la locomotive sifle et le train se met en marche, pendant que les Touristes jouent à nouveau « La Marseillaise ».

Le service d'ordre admirablement fait par les brigades de gendarmerie et les militaires de la garnison n'a rien laissé à désirer.

Il existait alors dans le pays un esprit de républicanisme sain et sincère tant chez les cultivateurs que chez les ouvriers chapeliers, petits artisans et petits commerçants, on vivait dans le calme et la tranquillité et l'on peut dire que cette époque valait bien celle des temps actuels où l'on ne voit plus que gangsters, bandits et assassins au milieu de désordres, de sabotages, grèves qui finissent par énerver et lasser tout le monde et démoraliser les cerveaux.

10 Mai 1890. Demain Dimanche, à 3 heures, au kiosque, Concert :

Le Lorrain (all. militaire)	Leroux
Zampa (ouverture)	Hérold
Bouquet de Mélodies grande valse	Bléyer
Marche Hongroise	Déo
Les Cloches de Corneville	Planquette
Retraite Tartare	Sellenick

Le Chef : Marneffe.

25 Mai, Concert à 4 heures, au kiosque. Le programme sera affiché au kiosque.

31 Mai, Fête Patronale avec même programme que les années précédentes, sans attraction importante à relever. Le soir à 9 heures, Concert des Touristes au kiosque.

14 Juillet, au Stand, Concours de tir. A 3 heures, bal champêtre organisé par les Touristes des Alpes au passage à niveau (2e maisonnette).

Le soir à 9 heures, retraite aux flambeaux et Concert sur le kiosque.

26 Juillet. Le Concert de quinzaine qui devait être donné demain au kiosque aura lieu dans la cour du Collège à l'occasion de la distribution des prix aux élèves de cet établissement.

(à suivre)

SPORTS

O. Mallemort bat Sisteron-Vélo par 3 buts à 1

Que dire de ce match de championnat joué devant un public un peu trop chauvin, menaçant et enguirlandant sans cesse l'arbitre bénévole de Sisteron désigné par le tirage au sort, en l'absence de l'arbitre officiel ?

Il aurait surement gagné en beauté si les joueurs de Mallemort, aux moyens physiques supérieurs, n'avaient abusé de coups défendus et irréguliers.

Si on ajoute à cela l'envahissement du terrain par le public au cours du match et les invectives à l'adresse de nos joueurs et de l'arbitre, nos lecteurs comprendront mieux que l'Olympique de Mallemort, leader de la poule D, devait à tout prix et par n'importe quel moyen, gagner.

Rien à dire sur nos joueurs qui, devant un adversaire déchaîné et brutal, se comportèrent brillamment en restant calmes.

—)o(—

Sisteron-Vélo reçoit Meyrargues

Demain Dimanche, en Championnat de 1re Division, le Sisteron-Vélo rencontrera au Stade de Beaulieu l'excellente équipe de Meyrargues.

Cette partie revêt une importance capitale pour les deux clubs qui, occupant la même place au bas du tableau, feront leur possible pour en sortir.

La situation du Sisteron-Vélo sans être désespérée, n'en est pas moins critique. Les sportifs sisteronnais la connaissent. Ils savent que la «descente» du Sisteron-Vélo en Division inférieure équivaudrait à la disparition du foot-ball dans notre ville et il faut à tout prix éviter celà.

Nous faisons donc appel à leur bon esprit sportif pour qu'ils se rendent nombreux demain Dimanche au Stade Municipal, encourager comme il convient « leur équipe ».

Aux joueurs qui porteront demain le maillot bleu à parements jaunes nous leur demandons de pénétrer sur le terrain avec l'ardent désir de vaincre et de donner le meilleur d'eux-mêmes pour enlever la victoire.

A 13 heures 30, en amical, match d'ouverture entre les équipes réserves des deux clubs.

HORS-JEU.

—)o(—

BOULE SISTERONNAISE

La Société de la Boule Sisteronnaise informe les commerçants que des cartes de membres leur seront présentées et demandons que bon accueil leur soit réservé.

La Société prie les amateurs de boules de bien vouloir retirer leur carte chez MM. Meyssonnier Louis, Pau Marcel, P.T.T. et Brun, garage afin de permettre l'établissement du calendrier et l'organisation des concours.

Nous attirons l'attention des membres actifs que les cotisations donnent droit à une assurance aux tiers les garantissant dans les compétitions et à l'entrainement.

Nous pouvons vous annoncer d'ores et déjà qu'un grand concours au jeu national est envisagé.

Demain Dimanche, à 14 heures, sur le Pré de Foire, Concours de Pétanque par équipes de 3 joueurs.

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent

Café "HOVA"

Café « HOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries

Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

BAL DU SKI. — La participation du grand orchestre « Ripp Boys » assurera une parfaite réussite à cette soirée. Composée de six exécutants cette formation est actuellement considérée parmi les meilleurs jazz de la région.

A l'occasion de la « Nuit du Ski » les danseurs profiteront d'un répertoire choisi et nouveau. A minuit, le grand rallye surprise sera le clou de cette réunion. De nombreux prix (montres, stylos, etc) récompenseront les heureux élus. Avec de pareils éléments et dans un cadre choisi, la « Nuit du Ski » s'annonce la plus belle soirée dansante de l'année.

Tous les amis du ski et les amateurs de belles danses se feront une obligation d'assister à la « Nuit du Ski » ce soir Samedi 11 Mars, à 21 heures, dans les salons du Touring-Hôtel.

DON. — A l'occasion de la naissance de sa fille Annie, M. Ravel Roger, employé de commerce à Sisteron, a versé la somme de 1.000 frs à répartir comme suit : 250 francs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes », 250 francs pour le Goûter des Vieux, 250 francs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice et 250 francs pour la Famille Sisteronnaise.

Avec nos félicitations, nous adressons nos sincères remerciements à M. Ravel Roger.

MA GALINO

I

Ma bello galino rousso
La regarde caminant
D'asseta sus uno trousso
Ven vers iéu s'esplumassant.
Sabes la vido que méno
Per faire soun bel iou rous
Vau vous debana si péno
Piéi cantares amistous !

Refrin

Pito, pito, ma galino
L'erbéto dou mes de mai,
Pito, pito, ma galino
Que qu pito fai gavai.

II

Dret que lou soulèu pounchéjo
Lou gau fai cacaraca
E la luno enca banéjo
Que sounjo de desbaussa.
S'es ansin tant matiniéro
Es pas per mena bousin
Es que vou 'me la fresquiéro
Faire un tour dins lou jardin.

III

E pas puléu que se duerbo
La porto dou galinié
E que lou jour se descuerbo
Sauto en bas de l'ajouquié ;
Filo dret sus la baragno
Ounte un trau li fai mestié
Tant pis s'arrapo la lagno
Aquèu brave jardinié.

IV

Pito lèu uno salado,
Un caulet, un espinard,
E s'aviso une soucado
Li filo senso retard.
Après ague fa gavanço
Se reviro au galinié
Per bagna un pau sa pitanço
Si que non pren la pépié.

V

A des ouro a la coulico
Es tristo, dirias que n'a
Lou ventre d'uno barrico
Que parto se desbounda ;
Saup ço qu'es de la travaio
Alor s'en vai vers soun nis
Entrepausa sur la paio
Soun iou rous que s'es féni.

VI

L'ivèr vai dins la fénièro,
D'aise, de carapachoun,
E l'estièu s'en vai sus l'iéro
Estarpa dins lou margon ;
Se l'eirou es de çivado
Adiéu bôto, es escaufa,
Li faura fisa 'no couado
Que segur espelira.

VII

Quand la couado es espélido
La maire sorto dou nis
Touto grasso e ben poulido
Fai manja si cago-nis ;
Au bon souléu li prouméno
Per fin de li rescaufa,
E pièi ame proun de pèno
Lis appren a estarpa.

VIII

Vesés ma galino rousso
Coumo abari sis enfant
Qu'an espéli de la rousso
De sis iou fa en cantant,
Sa vido es ben remplido
D'eisemple n'en pouan tira,
De segur l'amo ravido
Ame iéu anès canta.

Louis CASTEL.

DEUILS. — La semaine dernière ont eu lieu à Aix-en-Provence, les obsèques de Mme Claire Audibert, décédée des suites d'une très courte maladie, fille de Mme et M. Casagrande, chirurgien-dentiste à Sisteron.

Aux familles Audibert et Casagrande, nos sincères condoléances.

—)o(—

Mercredi de cette semaine ont eu lieu, avec le concours d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, les obsèques de M. Jean Beaume, ancien combattant de la guerre de 14, commerçant bien connu de la Rue Droite, décédé après une longue maladie à l'âge de 58 ans.

A Mme Jean Beaume, à ses enfants et à toute la famille, nous adressons nos condoléances attristées.

AVIS

Contrairement à ce qu'il a été annoncé, la Boulangerie REYMOND Léon - BURLE sera fermée pour congé annuel du 12 au 19 Mars en remplacement de la Boulangerie REYMOND Henri.

AVIS DE LA MAIRIE. — La population est informée que tous les terrains situés autour de la Citadelle sont soumis aux régime forestier et vont être reboisés. Toutes les infractions aux règlements seront constatées par l'administration des Eaux et Forêts qui en a la surveillance.

POUR NOS VIEUX. — Le Comité d'Entr'Aide des Basses-Alpes remercie très vivement tous les souscripteurs qui ont bien voulu, par leurs généreux dons en espèces, montrer toute la sollicitude qu'ils portent aux vieux de notre ville.

Ainsi que l'ont demandé beaucoup de souscripteurs, tout l'argent recueilli auprès d'eux sera affecté au Foyer des Vieux de Sisteron pour en assurer l'entretien et apporter toutes les améliorations désirables.

Mais hélas, l'hiver est long. Il y a beaucoup de misères à soulager. Le Comité remercie donc une nouvelle fois tous les donateurs qui l'aident et l'aideront dans sa tâche.

La première souscription a produit la somme de 21.315 francs.

Voici la liste des souscripteurs :

Bouveris, entreposeur tabacs 100 ; Cahuc, retraité 100 ; Foxonet, retraité 200 ; Turquan M.-Louise 200; Allègre et Chastel 200; Vve André 200; Arnaud Prosper 300; Aubry 100; Jourdan, boucher 200; Midol BNCI 200; Gachet, bar 200; Barrière, boucher 300; Beaume, bazar 200; Brun-Allemand 500; Bernard coiffeuse 200; Bernaudon 200; Bertrand, huissier 200; Blanc et Martel 200; Bœuf, pharmacien 200; Bouchet, transports 200 ; Boudouard, chaussures 200; A. Brémond, Tivoli 200; Anonyme 500; Ranque et Burle 200; Giafferi, café 100; Milleto, café 100; Saury 100; Castel, notaire 200; Chautard coiffeuse 200; Clergues, Hôtel des Acacias 200 ; Collomb Raoul 200; Corréard, les Plantiers 200 ; Courbon, boucher 200 ; Fauque, instituteur 250 ; Bergier, retraité 100; Docteur André 500; Docteur Daydé 200; Docteur Niel 200; Docteur Tron 200; Donzion, boucher 200; Ducarre E.D.F. 100; James, enregistrement 100 ; Esmieu 200; Brun et Fabre 300; Fiastre 150; Gabert et Figuière 400; Gaona-de St-Bartholomé 500; Baret et Decaroli 400; Blache et Touche 200; Gendre, nouveautés 200; Heyriès, libraire 200; Perotto, hôtellerie 300; Borel, hôtel 200; Margoto Touring 300; Imbert « Courageux » 300 ; Jean, dentiste 300 ; Julien, chaussures 300 ; Lagarde Désiré 150; Latil, vaisselles 200; Latil E. fourrages 500; Pascal Lieutier 200; Maffren 400; Mariotti René 130; Martin, chaussures 200; Massot-Devèze 200; Louis, tabacs 200; Borel coiffeuses 100; Michel fers 200; Orcière 200; Paret, vins 200; Arnaud, institutrice 200; Paulas 100; Peloux 300; Achard, Potinière 300; O. Bertagnolio 50; A. Richaud, minotier 500; MM. Richaud, bouchers 200; Richaud Maurice 300; Mlle Sumian 100; Rolland, boucher 200; Roux Noël 200; Sabatier, chaussures 200; Roux et Sias 400; Samuel, bar 200; Reymond H., boulanger 200; Reymond L., boulanger 200; Testanière Léon 300 ; Roman, meubles 100 ; Thunin Léon 200; Vernet, nouveautés 100; Vida, tailleur 235; Jouve, charbons 250; Jouve, coiffeur 50; Bouchet Raoul 100; Bouisson, meubles 150; Société Commerciale 200; Commandant Bontoux 200.

AVIS. — L'Association Départementale des Combattants Prisonniers de guerre informe ses camarades que la Commission d'attribution de la carte du Combattant 1939-45 s'est réunie et a commencé l'examen des dossiers.

Nous arrivons donc au stade de la délivrance des cartes et l'Association rappelle que la Fédération Nationale a édité un diplôme, avec croix officielle et insigne P.G. à un prix très avantageux.

Les camarades qui auront reçu la carte du Combattant pourront se procurer ce diplome auprès du Secrétaire Départemental : Girard Joseph, quartier du Lycée, à Digne (lui écrire ou passer chez lui de 12 heures à 14 heures).

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Mars, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

Il est rappelé également à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 10 francs.

VARIETES - CINEMA. — Notre établissement lyrique et cinématographique donne cette semaine plusieurs représentations du célèbre film FABIOLA dont la trame a été tournée en Italie.

Ce film, rendu à la perfection par des artistes de talent, mérite d'être vu par tous ceux désireux de connaître la naissance du christianisme.

AVIS. — Il est porté à la connaissance de MM. les Présidents des Sociétés de Chasse du département des Basses-Alpes qu'en sa séance du 7 Février 1950, la Commission spéciale prévue par la loi du 10 Mars 1930 a estimé inopportun de déclarer le lapin de garenne comme gravement nuisible dans le département des Basses-Alpes.

Toutefois des autorisations spéciales pourront être accordées par voie d'arrêtés préfectoraux, après avis de M. le Conservateur des Eaux et Forêts, pour capturer vivant le lapin dans les endroits où il est en surabondance et procéder ensuite à des lâchers sur le territoire de chasse des Sociétés qui en feraient la demande.

VARIETES - CINEMA

Cette Semaine :

Tout le monde voudra voir sur l'écran la célèbre production :

« FABIOLA »

avec Michèle Morgan, Michel Simon Louis Salou, Henri Vidal, etc....

La Direction informe son aimable clientèle que le film étant très long il commencera avant l'entr'acte.

CASINO - CINEMA

Cette Semaine :

Actualités — Documentaire
Dessins Animés
et un grand film
« NON COUPABLE »

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1951. — Conformément à l'arrêté du 7 Février 1950 de M. le Ministre de la Défense Nationale, doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile, entre le 6 Mars et le 26 Mai 1950 :

1) Les jeunes gens nés entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1931 de parents français.

2) Les jeunes gens nés en France de parents étrangers, qui n'auront pas répudié ou décliné la nationalité française dans les délais légaux, ou qui demanderont à figurer sur les tableaux de recensement ;

3) Les jeunes gens qui sont devenus français ou deviendront français par voie de naturalisation, réintégration ou déclaration entre le 4 Juillet 1948 et le 26 Mai 1950.

4) Les jeunes gens sans famille, recueillis dans des familles françaises ou élevés depuis plus de huit ans dans les écoles françaises, qui ont déclaré avoir l'intention de réclamer la nationalité française et n'auront pas souscrit une déclaration faisant connaitre leur intention de quitter la France ;

5) Les omis des classes précédentes.

Toutes fraudes ou manœuvres à la suite desquelles un jeune homme aura été omis sur les tableaux de recensement feront l'objet de poursuites et seront punies d'emprisonnement d'un mois à un an (art. 86 de la loi du 31 Mars 1928).

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE

Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment
Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....

POMPES FUNEBRES
CERCUEILS TOUS GENRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres

PERRONE — MAGASIN : 59, Rue Droite — ATELIER : au Collet — SISTERON

CAISSE D'EPARGNE. — Résumé des opérations depuis le 1er Janvier 1950 :

Reçu de 426 déposants dont 83 nouveaux : 11.164.410 francs.

Versé à 113 déposants dont 17 pour solde : 3.584.018 francs.

L'excédent des dépôts s'élève à 7.580.392 francs.

Le nombre des déposants s'est accru de 66.

Les versements peuvent être effectués soit en espèces aux guichets soit au moyen de chèque ou virement postal. Les coupons de rente 5 % sont acceptés en versement.

Le numéro du compte courant postal est : 9902-16 Marseille.

L'intérêt alloué est de 3 % net. Toutes les opérations sont effectuées sans aucun frais. Les versements et retraits peuvent être faits dans une autre Caisse d'Epargne.

La Caisse est ouverte :

à Sisteron, les Lundi et Samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures ; le Mercredi de 9 heures à 11 heures 30 ;

à Saint-Auban, à l'annexe de la Mairie, le Mercredi de 16 heures à 17 heures ;

à Château-Arnoux, à la Mairie, le Mercredi de 17 à 18 heures ;

à Laragne, à la Mairie, le Jeudi de 10 heures à 12 heures.

OBJET TROUVE. — Une certaine somme d'argent a été trouvée. La réclamer au Secrétariat de la Mairie.

ETAT-CIVIL

du 3 au 10 Mars 1950

Naissance : Claude Suzanne Louise Espinasse, Avenue de la Libération.

Décès : Berthe Antonia Richaud, épouse Rebattu, 75 ans, Avenue de la Libération. — Jean Victor Mary Beaume, 58 ans, Rue Droite.

REMERCIEMENTS

Les familles AUDIBERT et CASAGRANDE, très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Louis AUDIBERT
née Casagrande

vous prient de trouver ici leurs bien vifs remerciements.

REMERCIEMENTS

M. Henri REBATTU ; Mme Vve RICOUX ; Mme Vve Henri MARTEL ; Mme Vve Emile RICHAUD ; les familles GARRON, RICOUX, RICHAUD et COLOMB, prient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Madame Henri REBATTU

de trouver ici leurs sincères remerciements.

CHAUSSURES SABATIER
Grande Vente Réclame
Liquidation d'un stock important de chaussures en tous genres
Travail — Ville — Pantoufles

REFRIGOR
de la Cie Franco-Suisse
L'Armoire Frigorifique de Ménage Idéale
Pas de moteur
Pas de compresseur
Pas de bruit
Pas d'entretien
Pas de Panne
Peu de consommation
4 MODELES DISPONIBLES
de 49.500 francs à 120.000 francs
Livraison immédiate
AGENCE :
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101

Vêtements PHILIP
Rue Droite — SISTERON
Maison vendant le meilleur marché de la Région.
Pour la saison d'hiver
CANADIENNES imperméables doublées mouton à 7.990 frs
IMPERMEABLES hommes et dames
PARDESSUS
coloris mode droits et croisés
COSTUMES habillés tissu peigné à des prix très avantageux
Culottes Enfants
Tabliers Ecoliers
Norvégiennes Ski
et un grand choix de
VESTES et CULOTTES de Chasse
Chemiserie — Cravates
CONSULTEZ-NOUS...
un renseignement ne coûte rien.

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements sur demande

EN VENTE :
Droguerie Paul BERNARD.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Mme Couton
informe le public qu'elle continue et qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON
et Bar Moderne, Rue Saunerie.
PRIX AVANTAGEUX
Livraison dans la semaine.

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON